

**SCP Stéphane VOGLIMACCI
NOTAIRE ASSOCIE
20110 PROPRIANO**

CREATION DE TITRE DE PROPRIETE

COMMUNE DE SAN-GAVINO-DI-CARBINI

Il a été dressé conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

Un acte de Notoriété constatant une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive et aux dispositions **des articles 2261, 2265 et 2272 du Code Civil**,

Suivant acte reçu par Maître Stéphane VOGLIMACCI, Notaire à Propriano, le **24 Novembre 2022**, du chef de :

M. Jacques BERETTI, Né à SAN-GAVINO-DI-CARBINI le 26 mai 1957, demeurant à SAN-GAVINO-DI-CARBINI quartier Francesconi lieudit Gualdariccio,

A la suite de son père :

M. Baptiste BERETTI, Né à SAN-GAVINO-DI-CARBINI le 2 juin 1923, demeurant à SAN-GAVINO-DI-CARBINI Gualdariccio, décédé à SAN GAVINO DI CARBINI (20170) le 30 juillet 1986.

Désignation des biens :

Une parcelle de terre cadastrée Section **E**, N°**408**, Lieudit PASCIALELLA, pour 2a38ca.

Conformément à l'article 1 de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de Notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : voglimacci@notaires.fr

**POUR AVIS
Me VOGLIMACCI
Notaire**